HORAIRES

Période scolaire	
Lundi	Fermé
Mardi	10h à 12h et 17h à 18h30
Mercredi	10h à 12h et 14h à 18h30
Jeudi	Fermé
Vendredi	17h à 18h30
Samedi	10h à 12h

7
1

INSCRIPTION - Adhésion familiale annuelle

Adhésion Saumu	r et communes déléguées '	*	27€00

(Bagneux, Dampierre-sur-Loire, St-Hilaire St-FLorent et St-Lambert-des-Levées) * Demi-tarif applicable sous conditions

39€00 Adhésion Hors Saumur



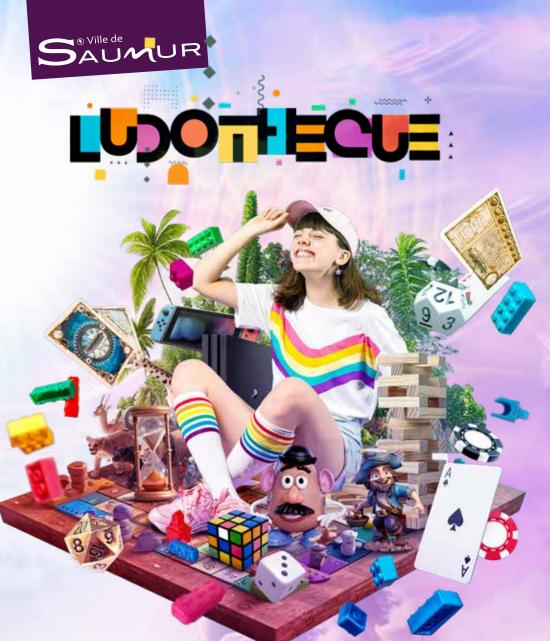
LA LUDOTHÈQUE c'est aussi ...

À l'école sur le temps scolaire et la pause méridienne, dans les structures pour les personnes âgées et petite enfance, à l'accueil de loisirs, à la médiathèque, lors des manifestations saumuroises et des soirées jeux proposées toute l'année.

Infos: 02 41 53 78 05 - ludotheque@saumur.fr 880, avenue François Mitterrand à Saumur







LES RÈGLES DU JEU

+ DE 3000 JEUX ♦ PRÊT ♣ ANIMATIONS POUR PETITS ET GRANDS, DE 0 À 110 ANS!



LES RÈGLES DU JEU

Nombre de joueurs :

Seul, à deux, en famille ou entre amis

Durée:

Adhésion valable 1 an (de date à date)

Âge :

de 0 à 110 ans



S'épanouir, découvrir, rire, apprendre, s'éveiller, se rencontrer, se cultiver, se construire

Contenu

- 1 salle dédiée aux jeux de société
- 1 espace jeux vidéo
- des jeux de construction et des univers symboliques
- 1 espace petite enfance
- 1 cour avec des jeux d'extérieur

Préparation du jeu

Prenez votre adhésion pour accéder aux jeux sur place et au prêt pour tous les joueurs d'une même famille.

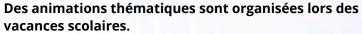
Équipez-vous:

- > d'un justificatif de domicile
- > d'un justificatif de situation de moins de 3 mois pour les demandes de demi-tarifs.

Déroulement du jeu sur place

Joueurs et accompagnateurs, soyez vigilants au rangement des jeux. Un enfant peut venir jouer seul à partir de 8 ans, mais il reste sous la responsabilité de ses parents. L'espace jeux vidéo est accessible à partir de 6 ans.

Certains jeux ou accessoires sont réservés au prêt, consultez les catalogues ou demandez à l'accueil.



rs des

Règles complémentaires

La pause goûter est interdite dans la ludothèque : un espace extérieur est à disposition. Le rangement est obligatoire.

Variante 1 : Prêt de jeu

Emprunt

Chaque adhérent peut emprunter 6 jeux pour 3 semaines (tolérance de +/- 3 jours). Faites enregistrer vos jeux au moins 10 minutes avant la fermeture. Vérifiez qu'ils sont complets, (à partir du contenu figurant sur la boîte ou sur la règle). Les jeux petite enfance sont à contrôler sur place. Vous avez 2 jours pour nous signaler toute anomalie.

Des réservations sont possibles ; leur validité est de 2 semaines.

Retour

Nous vérifierons les jeux (tout de suite ou plus tard). Rapportez les jeux complets, propres, lavés et en bon état. Si vous avez perdu une pièce, vous devrez la retrouver ou la remplacer. Si la ou les pièces manquantes empêchent l'utilisation du jeu, le prêt sera reprolongé de 3 semaines. Les piles et la pâte à modeler ne sont pas fournies.

Variante 2 : **Prêt de grands jeux**

Vous pouvez également emprunter des grands jeux pour une durée de 5 jours max au tarif de 4,50€ ou 5,50€ par jeu. Pensez à les réserver.

Fin de la partie

N'arrêtez jamais de jouer car le jeu vous va si bien!

Remarque : des pertes de pièces et des retards répétés peuvent entraîner une suspension du prêt et une facture à régler au Trésor Public en cas de jeux non rendus.

En cas de comportements inappropriés (agressivité, violence, nonrespect du règlement), les usagers s'exposent à une exclusion de la ludothèque.